

LISTE DES DELIBERATIONS

Comité syndical du 30 janvier 2026

n°	libellé	Décision
DEL2026-01	Approbation du compte-rendu du comité syndical du 10 octobre 2025	Approuvée à l'unanimité
DEL2026-02	Programme de restauration du réseau hydraulique tertiaire, tranche 2025 - Mise à jour du plan de financement	Approuvée à l'unanimité
DEL2026-03	Compte financier unique 2025	Approuvée à l'unanimité
DEL2026-04	Budget primitif 2026	Approuvée à l'unanimité
DEL2026-05	Remboursement de l'avance de trésorerie au Grand syndicat des marais de Brouage -Marennes	Approuvée à l'unanimité
DEL2026-06	Souscription d'un emprunt pour préfinancer les subventions liées au programme collectif de restauration du réseau hydraulique tertiaire	Approuvée à l'unanimité
DEL2026-07	Modalités de publicité des actes	Approuvée à l'unanimité
DEL2026-08	Mise à jour de l'adresse du siège de l'Association foncière pastorale des marais de Brouage	Approuvée à l'unanimité

A compter du 30 janvier 2026, les actes de l'AFP sont affichés au siège de l'association et consultables aux horaires d'ouverture auprès de l'accueil de la Communauté de communes du bassin de Marennes.

Il est possible d'obtenir communication des actes au format papier sur simple demande auprès de l'AFP aux coordonnées ci-dessous.

Le procès-verbal est publié après son approbation lors de la séance suivante.

AFP des marais de Brouage - 24 rue Dubois Meynardie 17320 Marennes-Hiers-Brouage
afp@bassin-de-marennes.com – 07 89 50 47 23